

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-trois, le 15 mai, à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé en Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 9 mai 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le mardi 9 mai 2023.

Sont présents les conseillers municipaux suivants : Benoît BALAIS, Pascal BILLARD, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSÉE, Catherine CAILLY, Pascal DALIGAULT, Valérie DESQUESNE, Florence DUQUESNE, Marie-Danielle DUPONT, Jean ELISABETH, Patrick FENOUIL, Sylvain GASCOUIN, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Nathalie LENEVEU, Isabelle LEPESTEUR, Alain LEQUERTIER, David OLIVIER, Hervé PONDEMER, Anne ROELANDT

Ont donné pouvoir :

Xavier ANCKAERT à Jean-Daniel GOUDIER
Nathalie BOUILLARD à Brigitte LAIR
Valérie CATHERINE à Pascal DALIGAULT
Frédérique CLOTEAU à Laëtitia BOISSÉE
Nathalie COLLIBEAUX à Florence DUQUESNE

Sylvain DELANGE à Hervé PONDEMER
Flavien DELÉTRE à Benoît BALAIS
Nadine LECHATELLIER à Anne ROELANDT
Najat LEMERAY à Valérie DESQUESNE

Absents excusés : /

Accusé de réception en préfecture
014-200056877-20230515-23_05574-DE
Date de télétransmission : 26/05/2023
Date de réception préfecture : 26/05/2023

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : 3-5-4
- en exercice : 29	- pour : 29	Date de publication = date de télétransmission au contrôle de légalité
- présents : 20	- contre : 0	
- votants : 29	- abstention : 0	
Secrétaire de séance : Benoît BALAIS		
Le compte-rendu du conseil municipal du 27 mars 2023 a été adopté à l'unanimité		

DÉL.2023-050 - Plateforme Ma Ville Mon Shopping (MVMS) – Signature d'une nouvelle convention avec l'Intercom de la Vire au Noireau

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération n°D2023-3-2-23 en date du 30 mars 2023 du conseil communautaire,

L'IVN a souhaité apporter une réponse aux artisans, commerçants et entreprises locales. Avec 9 de ses communes : Campagnolles, Condé-en-Normandie, Landelles-et-Coupigny, Noues de Sienne, Saint-Denis de Méré, Souleuvre en Bocage, Terres de Druance, Valdallière, Vire Normandie - et accompagnée par le Manager de commerce.

« Ma Ville Mon Shopping ». Il s'agit d'une plate-forme de vente en ligne locale qui permet aux commerçants et artisans de proposer leurs produits très facilement.

Dans ce projet, l'IVN financera intégralement le déploiement de la plate-forme de vente en ligne locale Ma Ville Mon Shopping tandis que les 9 communes participantes financeront intégralement le volet « Accompagnement » de l'opération assuré par les chambres consulaires.

Afin de coordonner l'intervention des différentes collectivités partie prenantes de cette opération, faciliter pour les consulaires la facturation de la quote-part du volet « Accompagnement » due par chaque commune participante, se répartir les frais de communication et partager les éventuelles subventions bénéficiant à l'opération, l'IVN et les 9 communes souhaitent se regrouper.

Le coût tarifaire annuel de cet accompagnement est désormais de 6 000 € HT dont 50% pris en charge par l'intercom et l'autre partie est payée intégralement par les 9 communes qui ne peuvent cesser le financement de ce volet en cours d'année.

Le coût du volet « Accompagnement » sera diminué d'une quote-part des subventions éventuellement perçues au profit de cette opération.

Les 9 communes concernées rembourseront chacune à l'IVN leur quote-part calculée en proportion du nombre estimatif d'établissements commerciaux et artisanaux de leur collectivité éligibles au dispositif conformément au tableau ci-dessous :

Ventilation du coût du volet « Accompagnement » entre les 9 communes			
Communes	Nombre estimatif d'établissements éligibles	Poids de la commune	Répartition Budgétaire annuelle HT
CAMPAGNOLLES	4	0,7 %	21 €
CONDE-EN-NORMANDIE	111	15,9 %	477 €
LANDELLES ET COUPIGNY	11	1,5 %	45 €
NOUES DE SIENNE	53	7,6 %	228 €
SAINT DENIS DE MERE	6	0,9 %	27 €
SOULEUVRE EN BOCAGE	98	14 %	420 €
TERRES DE DRUANCE	4	0,7 %	21 €
VALDALLIERE	54	7,7 %	231 €
VIRE-NORMANDIE	356	51 %	1 530 €
Total Général	697	100%	3 000 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

- **APPROUVE** l'adhésion à ce dispositif
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat à intervenir entre la communauté de communes Intercom de la Vire au Noireau et la commune relative à l'opération « Place de marché territoriale : Déploiement d'une plate-forme locale de vente ligne et accompagnement de ses utilisateurs commerçants et artisans » (cf. projet joint en annexe)
- **APPROUVE** la répartition du budget accompagnement et communication pour cette dernière année 2023 tel que présenté
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Extrait certifié conforme,
à Condé-en-Normandie, le 15 mai 2023

Le Maire,
Valérie DESQUESNE

